

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 MAI 2021

Présents : Gilles SABATIER – Hélène SERVAYRE – David COMPTOUR – Alexandre LEFEVRE – Évelyne DESICY – Maria DE SOUSA ANTUNES - Christelle RONDEL (secrétaire) - Christophe MARTEL — Pierre BEAUVERT – Bernard EMIREN – Pierre SOURDILLE

Absents Excusés : David COMPTOUR (procuration Audrey CHABRIER), Manon CHABOT, François DUJARDIN, Nicole ESBELIN (procuration Pierre SOURDILLE).

Votants : 13

Ordre du Jour :

- Règlement intérieur
- Convention Enedis
- Vente immeubles rue des rosiers et place de la République
- Création poste ASVP
- Consultation appel d'offres cantine
- Informations et questions diverses

Nous rajoutons à l'ordre du jour une modification de la délibération déclassant le chemin communal de la zone Artisanale de Chavroche : il s'agit de supprimer la phrase comme quoi « le chemin restera physiquement présent ».

Déroulé de séance : début 18h40

- **Règlement intérieur du Conseil municipal** : Lecture par Monsieur le Maire du règlement intérieur élaboré

Vote : 11 « pour » 2 « abstentions »

- **Convention ENEDIS** : Présentation des faits par Madame SERVAYRE, 1^{ère} adjointe. Enfouissement de la ligne Haute Tension le Broc le Breuil ; la SNCF n'ayant pas donné son accord pour le passage de la ligne sous le PN route d'Issoire, a modifié le tracé. La ligne passera sous le ponceau existant chemin du Lembronnet. Finalement la ligne empruntera le chemin de Saint Barthélémy pour rejoindre le poste existant à l'intersection du chemin de St Barthélémy, rue des graviers et rue du Moulin des Près.

Vote : 13 « pour »

- **Vente immeubles rue des rosiers et place de la République** : Monsieur FAYARD propriétaire de l'immeuble situé rue du Four désire se porter acquéreur des parcelles B754 et B755 ; Ces immeubles ont été acquis par la commune en février 2018. A ce jour, malgré plusieurs contacts, la municipalité n'a pas trouvé d'entreprise de démolition voulant s'engager dans la démolition du bâtiment B754. Une agence

immobilière a contacté la municipalité en avril dernier pour savoir si elle était intéressée par la vente de biens sur la commune, et a estimé les différentes ruines.

Lecture faite par Madame SERVAYRE (1^{ère} adjointe) des estimations.

La proposition du prix estimée par cette agence a été soumise à Monsieur FAYARD qui est d'accord pour acheter l'ensemble des immeubles en mitoyenneté du sien.

Il envisage de réhabiliter ces bâtiments pour du logement.

Demande de délibération pour autoriser Monsieur le Maire à réaliser toute démarche et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la vente.

Le conseil municipal décide de reporter sa décision, pour complément d'information, lors d'un prochain conseil.

- **Création de poste ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique)** : Rappel de Monsieur le Maire de la description du poste, affichée sur le site de la Mairie.
Délibération du Conseil Municipal pour créer ce poste qui remplace celui de garde champêtre.

Vote : 12 « pour » 1 « abstention »

- **Consultation appel d'offres cantine** :
Présentation détaillée et complète des différents prestataires ayant répondu à l'appel d'offres faite par Madame CHABRIER Audrey, Adjointe aux affaires scolaires.

Délibération du Conseil Municipal pour le choix du prestataire API Restauration, prestataire actuel.

Vote : 13 « pour »

Actuellement le prix du repas cantine est de 4.10 €. Au vu du résultat de la consultation, l'Adjointe aux affaires scolaires propose au Conseil Municipal de baisser le prix du repas à 4.00 €.

Vote : 12 « pour » 1 « abstention »

- **Information et questions diverses** :

Rue de la Tour : mise en sens unique courant juin

Route d'Issoire : problème d'égouts. Une étude est en cours pour résoudre le problème récurrent concernant ce réseau. Le passage caméra a révélé un certain nombre d'anomalies en particulier un écrasement du tuyau.

Rue des Rosiers : une canalisation des fontaines s'est rompue à l'angle de rue du Paradis. Les travaux de réparation sont prévus le lundi 14 juin 2021.

Une vanne de coupure sera installée route de Charbonnier pour couper le réseau plus aisément si d'autres désordres intervenaient.

Abris bus scolaires : la municipalité a reçu l'accord de la Région ; la mise en place de deux abris bus aura lieu la 2^{ème} quinzaine de juin 2021.

Logiciel cantine : le logiciel est opérationnel, les premières inscriptions commenceront le lundi 31 mai 2021.

Fin de séance : 20h00